



Ateliers territoriaux de Forbach

« Prévenir les discriminations dans le domaine de la santé »

L'association Migrations Santé Alsace vous propose des ateliers au sujet de la prévention des discriminations dans le domaine de la santé. Ils auront pour enjeux d'analyser collectivement des situations et d'envisager des pistes d'action au niveau local.

Inscrivez-vous à la session de Forbach :

Les vendredis 29 septembre et 13 octobre 2023, de 10h à 16h30, à la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France (110 rue des moulins, 57600 Forbach).

Public invité : cadres de santé, infirmier-ère-s, aide-soignant-e-s, professionnel-le-s de l'aide à domicile, sage-femmes, médecins, travailleurs et travailleuses du social, référent-e famille, directeur-ice-s de structures, agents des collectivités, élu-e-s... et tout autre professionnel-le, stagiaire ou bénévole de la santé, du social et du médico-social exerçant sur le territoire de la communauté d'agglomération qui souhaite renforcer ses compétences et développer des actions concrètes.

Contexte

Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Le secteur de la santé s'appuie donc sur une déontologie forte. Y parler de discriminations peut susciter des malentendus et un certain malaise. Pourtant, diverses situations interrogent les professionnel-le-s de la santé, du social et du médicosocial : refus de rendez-vous à des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), de l'Aide Médicale d'Etat (AME) ou à des personnes qui ne parlent pas ou peu le français, différences de traitement non justifiées, refus de déplacement de services médicaux dans certains quartiers ou territoires, stigmatisation de certains publics, etc. Les causes sont variées, allant des représentations stéréotypées aux facteurs plus systémiques (organisation des soins, formation des professionnel-le-s...).

La problématique des discriminations dans le champ de la santé s'avère être un enjeu à double niveau :

- Sur le plan individuel, les discriminations constituent une entrave à l'accès aux droits et aux soins et peuvent entraîner une altération de l'état de santé des personnes ;
- Sur le plan collectif, les discriminations mettent à mal le principe d'égalité et sont à l'origine de dysfonctionnements dans les services et de souffrance au travail pour les professionnel-le-s.

Objectifs

Les ateliers territoriaux permettront d'aborder les questions suivantes : Qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ? Quels constats pouvons-nous faire à l'échelle de notre territoire ? Quels leviers pouvons-nous actionner pour prévenir et agir ?

Programme

Première journée : apports théoriques sur les notions de stéréotypes, de préjugés et de discriminations dans le domaine de la santé et analyse de situations à partir d'expériences vécues par les participant-e-s.

Seconde journée : élaboration de pistes d'action au niveau local et présentation d'initiatives pour s'inspirer et agir.



Ces ateliers s'appuieront sur le guide national « [Vers plus d'égalité en santé](#) » et sur la présentation d'expériences pour prévenir et lutter contre les discriminations en santé.

Animation

Marie Priquel, Directrice de l'association Migrations Santé Alsace.

Juliette Babin, Chargée de mission en formation des professionnel-le-s et prévention des discriminations en santé.



Migrations santé Alsace a pour objet de contribuer à la promotion de la santé des personnes migrantes et de leur famille. L'association s'engage sur le terrain pour un égal accès aux droits et aux dispositifs de soins et de santé.

Les 4 champs d'actions de l'association :

- Une service d'interprétariat médical et social professionnel,
- Des actions collectives de promotion et d'éducation à la santé en langue d'origine,
- La formation professionnelle des acteur-ice-s des champs sanitaires et sociaux,
- La prévention et la lutte contre les discriminations en santé.

Pour plus d'informations : www.migrationssante.org

Modalités

Ces deux journées de travail seront réalisées en groupe de **15 personnes maximum** et elles sont **gratuites** pour les participant-e-s grâce au soutien de la DREETS et de l'ARS Grand-Est. En revanche, **l'inscription préalable est obligatoire**.

Une convention de formation pour une prise en charge OPCO, ainsi qu'une attestation de présence au titre de la formation continue pourront être délivrées par Migrations Santé Alsace.

Pour vous inscrire : <https://www.migrationssante.org/2023/05/24/forbach-inscription-aux-ateliers-territoriaux-prevenir-les-discriminations-dans-le-domaine-de-la-sante/>

Clôture des inscriptions : 1^{er} septembre 2023.

Action accessible aux PMR et personnes en situation de handicap.

Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagements.

Pour tout renseignement :

Juliette Babin - j.babin@migrationssante.org

Tel : 03 88 22 60 22

Migrations Santé Alsace, 24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg.

Ateliers organisés en partenariat avec :

